

3AU1I - Droit et écrits professionnels

Crédits ETCS	5	Implantation	ISFSC - Rue de la Poste 111 - 1030 Bruxelles		
Volume Horaire	48	Niveau CFC	6	Période	Q.1
Langue(s)	français				
Cycle	Bachelier - Assistant social				
Niveau	Bloc 3	Pondération de l'UE	100 points		
Obligatoire/Option	Obligatoire				
Responsable UE	Sylvie Toussaint - s.toussaint@isfsc.be				

Cette UE est composée de 3 AA :

3A11I - Droit des étrangers

3A12I - Droit de la Jeunesse

3A13I - Ecrits professionnels

Cohérence de l'UE : les AA de cette UE sont associées soit en raison de leur cohérence disciplinaire, soit en raison de la complémentarité des compétences et des capacités qu'elles évaluent.

Prérequis / Co-requis : Aucun

Critère de réussite de l'UE : La cotation globale de l'UE se fait en calculant la moyenne arithmétique pondérée des notes obtenues aux AA.

3A11I - Droit des étrangers

Volume Horaire	Crédits ECTS	Période	Pondération AA
18	2	Q.1	40 points

Titulaire(s) : Carole Kalenga - c.kalenga@isfsc.be

Descriptif de l'activité :

Le fait pour une personne d'être en Belgique ou de vouloir y séjourner sans être de nationalité belge entraîne toute une série de conséquences. Des dispositifs juridiques et institutionnels complexes ont été mis sur pied pour encadrer la situation d'être un « étranger ». Par exemple, l'accès aux droits sociaux fait l'objet de diverses législations et réglementations qui organisent des statuts différents selon les circonstances (personne ressortissante ou non d'un pays européen, personne ayant ou non un titre de séjour etc.). Dans une société de plus en plus ouverte et multiculturelle, les assistants sociaux seront de plus en plus amenés à être en contact avec des personnes confrontées aux contraintes et aux difficultés liées à leur statut d'étranger. Il importe d'être capable d'identifier les différentes catégories d'étrangers définies par la loi, de comprendre leur situation administrative, d'en déduire les droits sociaux qui s'y attachent, tout autant que de se familiariser avec l'Office des étrangers et ses procédures.

Contenu minimal :

- Chapitre 1 : Droit des réfugiés
- Chapitre 2 : La protection subsidiaire.
- Chapitre 3 : Les procédures de régularisation.
- Chapitre 4 : Le regroupement familial et la cohabitation légale.
- Chapitre 5 : Cas d'application pratiques, récapitulatif des documents administratifs et ouverture sur les droits sociaux.

Acquis d'apprentissage :

Au terme de l'activité d'enseignement, l'étudiant(e) sera capable :

- de comprendre et d'expliquer les principes juridiques de base en droit de la jeunesse et en droit des étrangers ;
- d'œuvrer à l'amélioration éventuelle de la situation administrative de l'Étranger, d'en formuler les moyens d'action et d'identifier les voies de recours mises à disposition de l'Étranger.

Eval. Janvier

Examen écrit + synthèse

Eval. Juin

/

2ème session

Examen écrit + synthèse

Eval. Plan B

Plan B = Plan A

Support(s) de cours :

Syllabus

Discipline : Droit

Compétence(s) évaluée(s) :

- Compétence 1 : Etablir une communication professionnelle.
- Compétence 4 : Identifier, analyser et questionner les contextes sociétaux pour en comprendre les enjeux.
- Compétence 5 : Identifier et analyser les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés.

Capacité(s) évaluée(s) :

- Capacité 1.1 : Choisir les outils de communication adaptés aux publics et propres aux services.
- Capacité 1.4 : Adopter le langage professionnel du secteur.
- Capacité 1.5 : Rédiger, synthétiser et argumenter.
- Capacité 4.1 : Repérer et décrire les données multidimensionnelles des contextes d'intervention et leur évolution.
- Capacité 4.4 : Construire un regard critique.
- Capacité 5.1 : Clarifier les difficultés, les besoins, les demandes, les attentes, les intérêts des personnes, des groupes et des communautés.
- Capacité 5.3 : Relier les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés avec le contexte social dans lequel elles s'inscrivent.

3A12I - Droit de la Jeunesse

Volume Horaire	Crédits ECTS	Période	Pondération AA
12	1	Q.1	20 points

Titulaire(s) : Caroline Pepin - c.pepin@isfsc.be

Descriptif de l'activité :

Les secteurs de l'aide et de la protection de la jeunesse constituent un domaine important de l'action et de l'intervention sociales. Il s'agit d'un champ qui mobilise différents acteurs, diverses pratiques et plusieurs disciplines. A cet égard, les composantes juridiques et institutionnelles sont importantes. Il importe de les comprendre, d'en avoir une analyse critique et de les maîtriser.

Contenu minimal: La prise en charge de mineurs en danger et/ou ayant commis des faits qualifiés infractions. Introduction historique, les différents niveaux de l'aide et de la protection de la jeunesse, les acteurs de l'aide et de la protection de la jeunesse, le parcours d'un mineur en difficulté devant le Service d'aide à la jeunesse, le parcours d'un mineur en danger à Bruxelles, le parcours d'un mineur poursuivi pour avoir commis un fait qualifié infraction, et le rôle du juge de la jeunesse.

Acquis d'apprentissage :

Au terme de l'activité d'enseignement, l'étudiant(e) sera capable d'œuvrer à l'amélioration éventuelle de la situation des mineurs en matière d'aide et de protection de la jeunesse.

Eval. Janvier

Examen écrit

Eval. Juin

2ème session

Examen écrit (ou oral si moins de 15 étudiants inscrits)

Eval. Plan B

Plan B = Plan A

Support(s) de cours :

Syllabus

Discipline : Droit

Compétence(s) évaluée(s) :

- Compétence 1 : Etablir une communication professionnelle.
- Compétence 4 : Identifier, analyser et questionner les contextes sociétaux pour en comprendre les enjeux.
- Compétence 5 : Identifier et analyser les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés.

Capacité(s) évaluée(s) :

- Capacité 1.1 : Choisir les outils de communication adaptés aux publics et propres aux services.
- Capacité 1.4 : Adopter le langage professionnel du secteur.
- Capacité 1.5 : Rédiger, synthétiser et argumenter.
- Capacité 4.1 : Repérer et décrire les données multidimensionnelles des contextes d'intervention et leur évolution.
- Capacité 4.4 : Construire un regard critique.
- Capacité 5.1 : Clarifier les difficultés, les besoins, les demandes, les attentes, les intérêts des personnes, des groupes et des communautés.
- Capacité 5.3 : Relier les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés avec le contexte social dans lequel elles s'inscrivent.

3A13I - Ecrits professionnels

Volume Horaire	Crédits ECTS	Période	Pondération AA
18	2	Q.1	40 points

Titulaire(s) : Sandrine David - s.david@isfsc.be, Sarah Duplat - s.duplat@isfsc.be, Jessica Willocq - j.willocq@isfsc.be

Descriptif de l'activité :

L'écrit professionnel et les balises à questionner *Les écrits professionnels* constituent – c'est une évidence – des actes de communication. En tant que tels, on peut leur appliquer les questions suivantes, inscrites au cœur de tout acte de communication Qui écrit? question qui renvoie à l'émetteur de l'écrit ; À qui écrit-on? qui renvoie à la question du destinataire ; Qu'est-ce qu'on écrit? qui renvoie au message même et à sa fonction ; Où et quand écrit-on ? qui renvoie au contexte, aux circonstances spatiales, temporelles, dans lesquelles l'acte de communication se produit ; Comment écrit-on? qui renvoie à la manière de formuler le message ; Quels effets peuvent avoir les écrits professionnels ? De quelle façon peuvent-ils être reçus, interprétés ? L'objectif du séminaire d'Ecrits professionnels est de vous faire produire un écrit collectif à visée sociale, mener une analyse réflexive sur votre écrit par le prisme de questions qui balisent tout acte de communication. Il a également pour objectif de vous faire produire différents écrits professionnels individuels qui seront étudiés tant sur la forme que sur le fond.

Acquis d'apprentissage :

Au terme de l'activité d'enseignement, l'étudiant(e) sera capable :

- de produire des écrits professionnels dont la (les) fonction(s) soi(en)t manifeste(s), formellement bien rédigé, adapté au destinataire et au contexte et dont les effets ont été anticipés ;
- d'analyser un écrit professionnel sous l'angle de l'émetteur, du destinataire, de la fonction, du contexte, de la manière et de la portée.

Eval. Janvier

Travaux écrits

Eval. Juin

/

2ème session

Travaux écrits

Eval. Plan B

Travaux écrits

Support(s) de cours :

Syllabus, notes écrites distribuées au cours et publiées sur Teams (pour les écrits individuels) et notes personnelles.

Discipline : Méthodologie du service social et des sciences sociales

Compétence(s) évaluée(s) :

- Compétence 1 : Etablir une communication professionnelle.
- Compétence 4 : Identifier, analyser et questionner les contextes sociétaux pour en comprendre les enjeux.
- Compétence 5 : Identifier et analyser les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés.

Capacité(s) évaluée(s) :

- Capacité 1.1 : Choisir les outils de communication adaptés aux publics et propres aux services.
- Capacité 1.4 : Adopter le langage professionnel du secteur.
- Capacité 1.5 : Rédiger, synthétiser et argumenter.
- Capacité 4.1 : Repérer et décrire les données multidimensionnelles des contextes d'intervention et leur évolution.
- Capacité 4.4 : Construire un regard critique.
- Capacité 5.1 : Clarifier les difficultés, les besoins, les demandes, les attentes, les intérêts des personnes, des groupes et des communautés.
- Capacité 5.3 : Relier les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés avec le contexte social dans lequel elles s'inscrivent.

3AU2I - Santé publique et aide sociale

Crédits ETCS	5	Implantation	ISFSC - Rue de la Poste 111 - 1030 Bruxelles		
Volume Horaire	48	Niveau CFC	6	Période	Q.1
Langue(s)	français				
Cycle	Bachelier - Assistant social				
Niveau	Bloc 3	Pondération de l'UE	100 points		
Obligatoire/Option	Obligatoire				
Responsable UE	Laurence Leroy – l.leroy@isfsc.be				

Cette UE est composée de 4 AA :

3A21I - Santé publique

3A22I - Législations en CPAS

3A23I - Urgence et travail social

3A24I - Violence et travail social

Cohérence de l'UE : les AA de cette UE sont associées soit en raison de leur cohérence disciplinaire, soit en raison de la complémentarité des compétences et des capacités qu'elles évaluent.

Prérequis / Co-requis : Aucun

Critère de réussite de l'UE : La cotation globale de l'UE se fait en calculant la moyenne arithmétique pondérée des notes obtenues aux AA.

3A21I - Santé publique

Volume Horaire	Crédits ECTS	Période	Pondération AA
21	2	Q.1	40 points

Titulaire(s) : Sabine Wibaut - s.wibaut@isfsc.be

Descriptif de l'activité :

Les objectifs de ce cours consistent à : - identifier, analyser et questionner les contextes sociétaux pour en comprendre les enjeux; - repérer et décrire les données multidimensionnelles des contextes d'intervention et leur évolution - identifier, décoder et articuler les courants de pensée en présence, leurs principes et leurs valeurs ; - questionner les données, les courants de pensée et élaborer des hypothèses de compréhension; - Construire un regard critique Le cours comprend des apports théoriques sur les concepts de santé, santé publique et les politiques de santé. Nous retraçons l'histoire et la construction de la vision mondiale de la "santé pour tous » initié par l'OMS. À travers les différentes chartes de l'OMS, nous analysons leur influence sur les politiques de santé. Nous analysons les impacts des déterminants de santé, des inégalités de santé et les facteurs de risques sur la société belge.

Acquis d'apprentissage :

Au terme de l'AA, l'étudiant(e) sera capable : - de repérer les questions et les enjeux qui traversent la personne aux différents âges de la vie et de rendre compte des remaniements des différentes instances psychiques au cours du développement ; - de reconnaître et d'analyser une série de problématiques médico-sociales susceptibles d'être rencontrées dans la vie professionnelle et d'y réagir en adoptant un comportement professionnel adéquat et adapté tant à la situation qu'au bénéficiaire.

Eval. Janvier

Examen écrit à livre ouvert

Eval. Juin

/

2ème session

Examen écrit à livre ouvert

Eval. Plan B

Plan B = Plan A

Support(s) de cours :

Portfolio

Discipline : Sciences psycho-médico-sociales

Compétence(s) évaluée(s) :

- Compétence 1 : Etablir une communication professionnelle.
- Compétence 2 : Interagir avec son milieu professionnel.
- Compétence 4 : Identifier, analyser et questionner les contextes sociétaux pour en comprendre les enjeux.
- Compétence 5 : Identifier et analyser les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés.
- Compétence 6 : Elaborer, mettre en œuvre et évaluer avec les personnes, les groupes et les communautés un processus d'intervention sociale.
- Compétence 7 : Construire, développer et gérer des relations professionnelles avec les personnes, les groupes et les communautés.

Capacité(s) évaluée(s) :

- Capacité 1.4 : Adopter le langage professionnel du secteur.
- Capacité 2.1 : Identifier les acteurs et les réseaux et en comprendre la culture, les positionnements et les stratégies.
- Capacité 2.2 : Stimuler, créer et articuler des dynamiques de collaboration, de coopération et de concertation professionnelles avec les bénéficiaires, les professionnels et les réseaux.
- Capacité 2.3 : Recourir aux outils, techniques et méthodes les plus appropriés en vue de favoriser l'agir ensemble.
- Capacité 4.4 : Construire un regard critique.
- Capacité 5.3 : Relier les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés avec le contexte social dans lequel elles s'inscrivent.
- Capacité 5.4 : Etablir des relations entre les éléments constitutifs de la situation en vue d'élaborer un processus d'intervention.
- Capacité 6.1 : Clarifier les mandats professionnel, institutionnel et social.
- Capacité 6.2 : Mettre en œuvre les méthodes, les techniques et les outils d'intervention les plus appropriés et adaptés aux situations rencontrées.
- Capacité 6.4 : Favoriser et soutenir l'autonomie et la responsabilité des personnes, des groupes et des communautés.
- Capacité 7.2 : Reconnaître et accorder une place significative d'acteur aux personnes, aux groupes et aux communautés

3A22I - Législations en CPAS

Volume Horaire	Crédits ECTS	Période	Pondération AA
15	2	Q.1	40 points

Titulaire(s) : Catherine Legein - c.legein@isfsc.be

Descriptif de l'activité :

Le domaine d'intervention des assistants sociaux côtoie régulièrement le champ de la législation en CPAS, dans lequel ils sont amenés à intervenir au niveau de la première ligne. Il est important que les assistants sociaux : soient proactifs sur les questions qui leur sont présentées ; puissent répondre rapidement et utilement aux demandes des usagers de CPAS et les aider dans la défense de leurs droits ; agissent dans le cadre de leurs missions avec tout l'esprit critique requis.

Contenu minimal : Le cours étudie les missions des CPAS (revenu d'intégration sociale et aide sociale) Il aborde également de manière transversale : le caractère d'ordre public de la matière, la Charte de l'assuré social, le recours judiciaire contre la décision administrative. Le cours se termine par un examen des principes de base de l'aide juridique de première et de deuxième ligne.

Acquis d'apprentissage :

Au terme de l'AA, l'étudiant(e) sera capable de comprendre les mécanismes de base de la de la législation en CPAS et d'orienter le demandeur vers l'aide juridique de première et de deuxième ligne.

Eval. Janvier

Examen écrit

Eval. Juin

/

2ème session

Examen écrit

Eval. Plan B

Plan B = Plan A

Support(s) de cours :

Syllabus

Discipline : Droit

Compétence(s) évaluée(s) :

- Compétence 1 : Etablir une communication professionnelle.
- Compétence 2 : Interagir avec son milieu professionnel.
- Compétence 4 : Identifier, analyser et questionner les contextes sociétaux pour en comprendre les enjeux.
- Compétence 5 : Identifier et analyser les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés.
- Compétence 6 : Elaborer, mettre en œuvre et évaluer avec les personnes, les groupes et les communautés un processus d'intervention sociale.
- Compétence 7 : Construire, développer et gérer des relations professionnelles avec les personnes, les groupes et les communautés.

Capacité(s) évaluée(s) :

- Capacité 1.4 : Adopter le langage professionnel du secteur.
- Capacité 2.1 : Identifier les acteurs et les réseaux et en comprendre la culture, les positionnements et les stratégies.
- Capacité 2.2 : Stimuler, créer et articuler des dynamiques de collaboration, de coopération et de concertation professionnelles avec les bénéficiaires, les professionnels et les réseaux.
- Capacité 2.3 : Recourir aux outils, techniques et méthodes les plus appropriés en vue de favoriser l'agir ensemble.
- Capacité 4.4 : Construire un regard critique.
- Capacité 5.3 : Relier les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés avec le contexte social dans lequel elles s'inscrivent.
- Capacité 5.4 : Etablir des relations entre les éléments constitutifs de la situation en vue d'élaborer un processus d'intervention.
- Capacité 6.1 : Clarifier les mandats professionnel, institutionnel et social.
- Capacité 6.2 : Mettre en œuvre les méthodes, les techniques et les outils d'intervention les plus appropriés et adaptés aux situations rencontrées.
- Capacité 6.4 : Favoriser et soutenir l'autonomie et la responsabilité des personnes, des groupes et des communautés.
- Capacité 7.2 : Reconnaître et accorder une place significative d'acteur aux personnes, aux groupes et aux communautés

3A23I - Urgence et travail social

Volume Horaire	Crédits ECTS	Période	Pondération AA
12	1	Q.1	20 points

Titulaire(s) : Michael Vaneekhout - m.vaneekhout@isfsc.be

Descriptif de l'activité :

→ Activité au choix

Contenu minimal :

- Analyse des spécificités des situations, rencontres avec des professionnels (ou services) travaillant dans l'urgence sociale et le travail social d'urgence.
- Transmission de concepts interagissant dans l'urgence sociale et les réponses de terrain face à la crise
- Le séminaire s'articule autour de rencontres avec des professionnels de terrain, et de (co)construction de concepts permettant aux étudiants d'approcher le travail social d'urgence. Tout au long du séminaire, chaque étudiant est invité à interroger, critiquer, poser un regard personnel et co-construire avec ses pairs, les personnes ressources invitées, l'enseignant, des repères méthodologiques pour appréhender le travail social d'urgence.

Acquis d'apprentissage :

Au terme du séminaire, l'étudiant devrait être capable de :

- Contextualiser les situations d'urgence sociale;
- Cerner les problèmes et questionnements méthodologiques;
- Entrevoir l'urgence sociale dans un moment défini et synonyme de « l'immédiateté » ;
- Appréhender les outils techniques et éthiques de l'action sociale d'urgence;
- Se confronter à la réalité de terrain.

Eval. Janvier

Eval. Juin

2ème session

Eval. Plan B

Travail

/

Travail

Plan B = Plan A

Support(s) de cours :

Mise à disposition d'un portefeuille de lectures et notes de cours leur permettant d'alimenter leur démarche réflexive.

Discipline : Méthodologie du service social et des sciences sociales

Compétence(s) évaluée(s) :

- Compétence 1 : Etablir une communication professionnelle.
- Compétence 2 : Interagir avec son milieu professionnel.
- Compétence 4 : Identifier, analyser et questionner les contextes sociétaux pour en comprendre les enjeux.
- Compétence 5 : Identifier et analyser les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés.
- Compétence 6 : Elaborer, mettre en œuvre et évaluer avec les personnes, les groupes et les communautés un processus d'intervention sociale.
- Compétence 7 : Construire, développer et gérer des relations professionnelles avec les personnes, les groupes et les communautés.

Capacité(s) évaluée(s) :

- Capacité 1.4 : Adopter le langage professionnel du secteur.
- Capacité 2.1 : Identifier les acteurs et les réseaux et en comprendre la culture, les positionnements et les stratégies.
- Capacité 2.2 : Stimuler, créer et articuler des dynamiques de collaboration, de coopération et de concertation professionnelles avec les bénéficiaires, les professionnels et les réseaux.
- Capacité 2.3 : Recourir aux outils, techniques et méthodes les plus appropriés en vue de favoriser l'agir ensemble.
- Capacité 4.4 : Construire un regard critique.
- Capacité 5.3 : Relier les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés avec le contexte social dans lequel elles s'inscrivent.
- Capacité 5.4 : Etablir des relations entre les éléments constitutifs de la situation en vue d'élaborer un processus d'intervention.
- Capacité 6.1 : Clarifier les mandats professionnel, institutionnel et social.
- Capacité 6.2 : Mettre en œuvre les méthodes, les techniques et les outils d'intervention les plus appropriés et adaptés aux situations rencontrées.
- Capacité 6.4 : Favoriser et soutenir l'autonomie et la responsabilité des personnes, des groupes et des communautés.
- Capacité 7.2 : Reconnaître et accorder une place significative d'acteur aux personnes, aux groupes et aux communautés

3A24I - Violence et travail social

Volume Horaire	Crédits ECTS	Période	Pondération AA
12	1	Q.1	20 points

Titulaire(s) : Laurence Leroy - l.leroy@isfsc.be

→ **Activité au choix**

Descriptif de l'activité :

- Travailler les situations de violence symbolique ou d'agression vécue dans le cadre professionnel.
- Analyser les spécificités des situations avec des professionnels (ou services) rencontrant des situations de violence entre personnes des publics et/ou de ceux-ci vis-à-vis des travailleurs sociaux
- Conceptualiser la question des violences. En lien avec la déontologie professionnelle et la connaissance de soi.

Acquis d'apprentissage :

Au terme du séminaire, l'étudiant devrait être capable de

- contextualiser les situations de violence sur le terrain du travail social : d'où vient la violence ? Est-elle une cause ou une conséquence sociale ? Est-ce la répétition de certaines situations qui accroissent la perception d'un vécu violent ? Les travailleurs sociaux et les structures sociales participent-elles à la violence sociale ?
- identifier un maximum de situations de violence dans la pratique du travail social : violences liées aux individus, violences entre travailleurs et bénéficiaires, violences institutionnelles, violences sociétales...
- interroger les acteurs, capter les enjeux sous-jacents à l'émergence de la violence : comment établir des postures de présence, des pistes d'intervention visant le désamorçage, la désescalade de la violence.
- déterminer quel pourrait être le rôle du travailleur social dans une perspective sociétale et politique ; comment l'assistant social peut-il transcender son impression d'être exécutant, et se réapproprié son travail en tant qu'observateur privilégié pouvant faire le lien entre le microsocial et le macrosocial ?

Eval. Janvier
Travail

Eval. Juin
/

2ème session
Travail

Eval. Plan B
Travail

Support(s) de cours :

Le séminaire s'articule autour de (co)construction de concepts permettant aux étudiants d'approcher la question de la violence dans le travail social à différents niveaux. Un dossier thématique sera construit par sous-groupes tout au long des séances, présentes et non présentes, à partir de lectures, interviews, visionnages de films et de reportages. Certaines sources sont données via les fichiers Teams, pour la mise en route du travail de groupe. La Communication Non Violente selon M. Rosenberg servira de repère, en termes de postures qu'un travailleur social aura à développer face aux situations de violences. Tout au long du séminaire, les étudiants devront trouver de nouvelles sources à explorer et, par groupes, seront invités à interroger, critiquer, poser un regard personnel et coconstruire avec leurs pairs, sur le concept de violence en lien avec le travail social. Ils devront interviewer des intervenants et trouver, à travers des articles récents, des repères méthodologiques pour appréhender la question de la violence dans le travail social.

Discipline : Méthodologie du service social et des sciences sociales

Compétence(s) évaluée(s) :

- Compétence 1 : Etablir une communication professionnelle.
- Compétence 2 : Interagir avec son milieu professionnel.
- Compétence 4 : Identifier, analyser et questionner les contextes sociétaux pour en comprendre les enjeux.
- Compétence 5 : Identifier et analyser les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés.
- Compétence 6 : Elaborer, mettre en œuvre et évaluer avec les personnes, les groupes et les communautés un processus d'intervention sociale.
- Compétence 7 : Construire, développer et gérer des relations professionnelles avec les personnes, les groupes et les communautés.

Capacité(s) évaluée(s) :

- Capacité 1.4 : Adopter le langage professionnel du secteur.
- Capacité 2.1 : Identifier les acteurs et les réseaux et en comprendre la culture, les positionnements et les stratégies.
- Capacité 2.2 : Stimuler, créer et articuler des dynamiques de collaboration, de coopération et de concertation professionnelles avec les bénéficiaires, les professionnels et les réseaux.
- Capacité 2.3 : Recourir aux outils, techniques et méthodes les plus appropriés en vue de favoriser l'agir ensemble.



- Capacité 4.4 : Construire un regard critique.
- Capacité 5.3 : Relier les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés avec le contexte social dans lequel elles s'inscrivent.
- Capacité 5.4 : Etablir des relations entre les éléments constitutifs de la situation en vue d'élaborer un processus d'intervention.
- Capacité 6.1 : Clarifier les mandats professionnel, institutionnel et social.
- Capacité 6.2 : Mettre en œuvre les méthodes, les techniques et les outils d'intervention les plus appropriés et adaptés aux situations rencontrées.
- Capacité 6.4 : Favoriser et soutenir l'autonomie et la responsabilité des personnes, des groupes et des communautés.
- Capacité 7.2 : Reconnaître et accorder une place significative d'acteur aux personnes, aux groupes et aux communautés

3AU3I - Pratique du travail social et développement du pouvoir d'agir

Crédits ETCS	20	Implantation	ISFSC - Rue de la Poste 111 - 1030 Bruxelles		
Volume Horaire	430	Niveau CFC	6	Période	Q.1 & Q.2
Langue(s)	français				
Cycle	Bachelier - Assistant social				
Niveau	Bloc 3	Pondération de l'UE	400 points		
Obligatoire/Option	Obligatoire				
Responsable UE	Jean Louis Linchamps - jl.linchamps@isfsc.be				

Cette UE est composée de 2 AA :

3A31I - Activités d'intégration professionnelle, dont stage 2

3A32I - Développement du pouvoir d'agir

Cohérence de l'UE : les AA de cette UE sont associées soit en raison de leur cohérence disciplinaire, soit en raison de la complémentarité des compétences et des capacités qu'elles évaluent.

Prérequis : Activités d'intégration professionnelle, dont stage 1

Critère de réussite de l'UE : "La cotation globale de l'UE se fait en calculant la moyenne arithmétique pondérée des notes obtenues aux AA sauf dans le cas où un échec serait constaté dans l'AA "Développement du Pouvoir d'agir". Dans ce cas, la moyenne géométrique sera d'application. En outre, considérant que seules les activités de Stages permettent d'évaluer les compétences liées à la posture professionnelle de l'étudiant(e), et qu'elles constituent un jalon hors-les-murs indispensable de sa professionnalisation, le jury ne procédera pas à la délibération de cette UE si elle est en échec (moins de 10/20)."

3A31I - Activités d'intégration professionnelle, dont stage 2

Volume Horaire	Crédits ECTS	Période	Pondération AA
400	18	Q.1 & Q.2	360 points

Titulaire(s) : Yves Bayingana - y.bayingana@isfsc.be, Natacha Brodkom - n.brodkom@isfsc.be, Virginie Gerlage - v.gerlage@isfsc.be, Catherine Gérard - c.gerard@isfsc.be, Jean-Yves Crappe - jy.crappe@isfsc.be, Jaïda Elastal - j.elastal@isfsc.be, Fernande Kupper - f.kupper@isfsc.be, Sarah Parkinson - s.parkinson@isfsc.be, Sevim Teke - s.teke@isfsc.be, Sylvie Toussaint - s.toussaint@isfsc.be, Noëlle Colles – n.colles@isfsc.be, Jessica Willocq – j.willocq@isfsc.be

Descriptif de l'activité :

L'activité de stage est encadrée et a trois composantes :

- le stage dans une institution
- le travail en atelier hebdomadaire à l'institut
- les travaux
- Le stage est de 12 semaines. C'est en sous-groupe de pairs étudiants-stagiaires sous la supervision d'un maître de formation pratique (MFP) que les ateliers hebdomadaires s'organisent.

A travers des initiatives publiques ou privées d'ordre social, économique ou culturel, celles-ci permettront de :

- créer, recréer ou renforcer des liens sociaux de personnes ou de groupes ;
- faciliter l'épanouissement de personnes ou de groupes ;
- permettre l'épanouissement de personnes ou de groupes ;
- faciliter l'accès aux droits sociaux et économiques. La pratique du travail social doit permettre ;
- d'analyser de l'intérieur les institutions sociales (secteur, missions, mandats, population-cible) ;
- d'intervenir (auprès d'une population, au sein d'une équipe, avec l'extérieur, avec des outils) ;
- de communiquer notamment en groupe et en public. (Rendre-compte oralement et par écrit de son travail, de projets de l'institution, de questionnements méthodologiques et éthiques).

Acquis d'apprentissage :

Au terme de l'activité d'enseignement, l'étudiant(e) sera capable de montrer sa capacité à intégrer et à travailler au sein d'une institution visant au moins une des finalités du travail social

Eval. Janvier

/

Eval. Juin

Stage + travaux écrits et oraux

2ème session

Pour la seconde session, la remédiation est partielle et non systématique puisque seuls les travaux peuvent être remédiables

Eval. Plan B

Sans objet

Support(s) de cours :

Descriptif de l'activité d'enseignement « Stage 2 ». - Consignes écrites fascicule stages. - Document sur le cadre du stage, à l'intention des chefs de stage potentiels - Proposition de stage devenant le contrat de stage avec une institution. - Convention

Discipline : AIP

Compétence(s) évaluée(s) :

- Compétence 1 : Etablir une communication professionnelle.
- Compétence 2 : Interagir avec son milieu professionnel.
- Compétence 3 : Inscrire sa pratique dans une réflexion critique, citoyenne et responsable.
- Compétence 4 : Identifier, analyser et questionner les contextes sociétaux pour en comprendre les enjeux.
- Compétence 5 : Identifier et analyser les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés.
- Compétence 6 : Elaborer, mettre en œuvre et évaluer avec les personnes, les groupes et les communautés un processus d'intervention sociale.
- Compétence 7 : Construire, développer et gérer des relations professionnelles avec les personnes, les groupes et les communautés.

Capacité(s) évaluée(s) :

- Capacité 1.1 : Choisir les outils de communication adaptés aux publics et propres aux services.
- Capacité 1.2 : Recueillir, traiter et transmettre des informations dans le respect des règles déontologiques.
- Capacité 1.4 : Adopter le langage professionnel du secteur.
- Capacité 2.1 : Identifier les acteurs et les réseaux et en comprendre la culture, les positionnements et les stratégies.
- Capacité 3.1 : Construire son identité professionnelle.
- Capacité 3.2 : Interroger, évaluer et ajuster sa pratique et son positionnement.
- Capacité 3.3 : Exercer un jugement professionnel.
- Capacité 3.4 : Mener une réflexion en vue de prendre des décisions responsables.
- Capacité 4.3 : Questionner les données, les courants de pensée et élaborer des hypothèses de compréhension.
- Capacité 4.4 : Construire un regard critique.
- Capacité 5.1 : Clarifier les difficultés, les besoins, les demandes, les attentes, les intérêts des personnes, des groupes et des communautés.
- Capacité 5.2 : Identifier les ressources et compétences potentiellement mobilisables des personnes, des groupes et des communautés.
- Capacité 5.3 : Relier les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés avec le contexte social dans lequel elles s'inscrivent.
- Capacité 5.4 : Etablir des relations entre les éléments constitutifs de la situation en vue d'élaborer un processus d'intervention.
- Capacité 6.1 : Clarifier les mandats professionnel, institutionnel et social.
- Capacité 6.4 : Favoriser et soutenir l'autonomie et la responsabilité des personnes, des groupes et des communautés.
- Capacité 7.1 : Etablir une relation d'aide, avec les personnes, les groupes, et les communautés.
- Capacité 7.2 : Reconnaître et accorder une place significative d'acteur aux personnes, aux groupes et aux communautés.
- Capacité 7.3 : Acquérir et développer des habiletés relationnelles.
- Capacité 7.4 : Ajuster ses relations professionnelles en fonction des enjeux et des contextes.

3A32I - Développement du pouvoir d'agir

Volume Horaire	Crédits ECTS	Période	Pondération AA
30	2	Q.1 & Q.2	40 points

Titulaire(s) : Natacha Brodkom - n.brodkom@isfsc.be, Virginie Gerlage - v.gerlage@isfsc.be, Michel Guissard - m.guissard@isfsc.be, Sylvie Toussaint - s.toussaint@isfsc.be, Valerie Desomer – v.desomer@isfsc.be

Descriptif de l'activité :

Trois objectifs sont ciblés :

- Situer l'approche DPA dans le contexte des politiques sociales actuelles et examiner les points d'appui essentiels de la démarche.
- Mettre les étudiants en situation d'accompagnement par rapport à une réalité de terrain (stage, projet de quartier...), en vue du développement de leur propre pouvoir d'agir ou de celui de la personne ou du groupe qu'ils accompagnent. Dans l'optique d'une démarche d'action conscientisante, dégager les enseignements de ces mises en situation et mener une réflexion éthique sur les modes d'accompagnement dans le travail social.

L'accent est volontairement mis sur le deuxième objectif qui est au cœur de la démarche DPA : c'est par la voie expérientielle que l'on vise à mieux appréhender les enjeux éthiques et politiques du travail social.

Contenu minimal :

L'approche centrée sur le DPA dans le contexte politique, économique et social actuel ; et par rapport à différents modèles d'action sociale. Les points d'appui de l'approche centrée sur le DPA : le paradigme « acteurs en contexte », la négociation de la définition du problème, la prise en compte des contextes d'application et le développement d'une démarche d'action conscientisante.

L'essentiel du cours est consacré aux allers-retours entre exercices d'accompagnement et ancrages réflexifs et théoriques. Enseignements à retirer des exercices d'accompagnement, dans une perspective politique et éthique plus globale.

Acquis d'apprentissage :

Au terme de l'activité d'enseignement, l'étudiant(e) sera capable de :

- Montrer sa capacité orale et écrite à appréhender, comprendre et analyser des situations sociales complexes et des méthodes d'intervention sociale.

Eval. Janvier

Examen écrit

Eval. Juin

Travail individuel

2ème session

Mêmes modalités qu'en session 1

Eval. Plan B

Plan B = Plan A

Support(s) de cours :

Syllabus, vidéo, notes de cours.

Discipline : Méthodologie du service social et des sciences sociales

Compétence(s) évaluée(s) :

- Compétence 1 : Etablir une communication professionnelle.
- Compétence 2 : Interagir avec son milieu professionnel.
- Compétence 3 : Inscrire sa pratique dans une réflexion critique, citoyenne et responsable.
- Compétence 4 : Identifier, analyser et questionner les contextes sociétaux pour en comprendre les enjeux.
- Compétence 5 : Identifier et analyser les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés.
- Compétence 6 : Elaborer, mettre en œuvre et évaluer avec les personnes, les groupes et les communautés un processus d'intervention sociale.
- Compétence 7 : Construire, développer et gérer des relations professionnelles avec les personnes, les groupes et les communautés.

Capacité(s) évaluée(s) :

- Capacité 1.1 : Choisir les outils de communication adaptés aux publics et propres aux services.
- Capacité 1.2 : Recueillir, traiter et transmettre des informations dans le respect des règles déontologiques.
- Capacité 1.4 : Adopter le langage professionnel du secteur.
- Capacité 2.1 : Identifier les acteurs et les réseaux et en comprendre la culture, les positionnements et les stratégies.
- Capacité 3.1 : Construire son identité professionnelle.
- Capacité 3.2 : Interroger, évaluer et ajuster sa pratique et son positionnement.
- Capacité 3.3 : Exercer un jugement professionnel.
- Capacité 3.4 : Mener une réflexion en vue de prendre des décisions responsables.
- Capacité 4.3 : Questionner les données, les courants de pensée et élaborer des hypothèses de compréhension.
- Capacité 4.4 : Construire un regard critique.
- Capacité 5.1 : Clarifier les difficultés, les besoins, les demandes, les attentes, les intérêts des personnes, des groupes et des communautés.
- Capacité 5.2 : Identifier les ressources et compétences potentiellement mobilisables des personnes, des groupes et des communautés.



- Capacité 5.3 : Relier les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés avec le contexte social dans lequel elles s'inscrivent.
- Capacité 5.4 : Etablir des relations entre les éléments constitutifs de la situation en vue d'élaborer un processus d'intervention.
- Capacité 6.1 : Clarifier les mandats professionnel, institutionnel et social.
- Capacité 6.4 : Favoriser et soutenir l'autonomie et la responsabilité des personnes, des groupes et des communautés.
- Capacité 7.1 : Etablir une relation d'aide, avec les personnes, les groupes, et les communautés.
- Capacité 7.2 : Reconnaître et accorder une place significative d'acteur aux personnes, aux groupes et aux communautés.
- Capacité 7.3 : Acquérir et développer des habiletés relationnelles.
- Capacité 7.4 : Ajuster ses relations professionnelles en fonction des enjeux et des contextes.

Crédits ETCS	20	Implantation	ISFSC - Rue de la Poste 111 - 1030 Bruxelles
Volume Horaire	114	Niveau CFC	6
		Période	Q.1 & Q.2
Langue(s)	français		
Cycl	Bachelier - Assistant social		
Niveau	Bloc 1	Pondération de l'UE	400 points
Obligatoire/Option	Obligatoire		
Responsable UE	Yves Bayingana - y.bayingana@isfsc.be		

Cette UE est composée de 2 AA :

3A41I - Travail de fin d'études

3A42I - Méthodologie de la recherche appliquée au TFE

Cohérence de l'UE : les AA de cette UE sont associées soit en raison de leur cohérence disciplinaire, soit en raison de la complémentarité des compétences et des capacités qu'elles évaluent.

Prérequis / Co-requis : Aucun

Critère de réussite de l'UE : Considérant les compétences transversales du TFE, son apport à la professionnalisation de l'étudiant ainsi que sa singularité dans le cursus consacré par l'article 126 du Décret Paysage de l'enseignement supérieur, la validation de l'UE se fait pour autant que ce TFE soit réussi (au minimum 10/20). Le jury ne procèdera pas à la délibération de cette UE si elle est en échec.

3A41I - Travail de fin d'études

Volume Horaire

96

Crédits ECTS

18

Période

Q.1 & Q.2

Pondération AA

400 points

Titulaire(s) : Christine Noel - c.noel@isfsc.be , Yves Bayingana - y.bayingana@isfsc.be

Descriptif de l'activité :

Le TFE est une réflexion de recherche à partir d'une pratique, le plus souvent la pratique de stage, étayée par des aspects théoriques (cours, lectures, etc.). Ce n'est donc ni un exposé théorique, ni un compte rendu de lectures en sciences humaines, ni un rapport de stage. Il doit permettre à l'étudiant de réfléchir à/questionner son expérience par l'intermédiaire d'un aspect de celle-ci une question précise qu'il se pose, une thématique choisie, un constat qui l'interpelle. Il comporte la rédaction du travail et sa discussion en jury. A travers le travail de fin d'études et sa discussion en jury, l'étudiant doit manifester qu'il maîtrise les acquis d'apprentissage de l'UE. A travers ces différents objectifs, l'étudiant doit manifester qu'il est capable de relier les différents types de connaissances acquises pendant les 3 années d'études, c'est-à-dire d'utiliser conjointement des éléments de la formation théorique et de l'expérience acquise sur le terrain et d'établir les liens qui les unissent. L'étudiant est accompagné d'un promoteur tout au long de sa recherche. Il s'engage à réaliser un travail de fin d'études en lien avec un objet de recherche approuvé par son promoteur et par le Conseil de Département. C'est à l'étudiant qu'appartient l'opportunité des rencontres avec son promoteur.

Acquis d'apprentissage :

A travers le travail de fin d'études et sa discussion en jury, l'étudiant doit manifester qu'il est capable de : - Identifier et définir un sujet, une question, un constat qui interpelle et qui est en lien avec le travail social ; - Analyser le contexte (social, économique, démographique, politique,...) dans lequel apparaît sa thématique ; - Analyser les pratiques sociales en place en lien avec la thématique choisie ; - Utiliser des outils pratiques et théoriques pour traiter le sujet de son TFE et se les réapproprier ; - Analyser les phénomènes sociaux en faisant preuve de recul et d'esprit critique ; - Structurer et rédiger le travail de manière claire, en veillant au respect des règles de forme ; - Proposer des pistes d'intervention en travail social.

Eval. Janvier

/

Eval. Juin

Travail écrit + défense orale en jury

2ème session

Travail écrit + défense orale en jury

Eval. Plan B

Sans objet

Support(s) de cours :

Documents pédagogiques en ligne.

Discipline : AIP

Compétence(s) évaluée(s) :

- Compétence 1 : Etablir une communication professionnelle.
- Compétence 2 : Interagir avec son milieu professionnel.
- Compétence 3 : Inscrire sa pratique dans une réflexion critique, citoyenne et responsable.
- Compétence 4 : Identifier, analyser et questionner les contextes sociétaux pour en comprendre les enjeux.
- Compétence 5 : Identifier et analyser les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés.
- Compétence 6 : Elaborer, mettre en œuvre et évaluer avec les personnes, les groupes et les communautés un processus d'intervention sociale.
- Compétence 7 : Construire, développer et gérer des relations professionnelles avec les personnes, les groupes et les communautés.
- Compétence 8 : Soutenir et promouvoir le changement social et l'innovation.

Capacité(s) évaluée(s) :

Capacité 1.4 : Adopter le langage professionnel du secteur. • Capacité 1.5 : Rédiger, synthétiser et argumenter. • Capacité 3.1 : Construire son identité professionnelle. • Capacité 3.2 : Interroger, évaluer et ajuster sa pratique et son positionnement. • Capacité 3.3 : Exercer un jugement professionnel. • Capacité 4.1 : Repérer et décrire les données multidimensionnelles des contextes d'intervention et leur évolution. • Capacité 4.2 : Identifier, décoder et articuler les courants de pensée en présence, leurs principes et leurs valeurs. • Capacité 4.3 : Questionner les données, les courants de pensée et élaborer des hypothèses de compréhension. • Capacité 4.4 : Construire un regard critique. • Capacité 5.4 : Etablir des relations entre les éléments constitutifs de la situation en vue d'élaborer un processus d'intervention. • Capacité 6.2 : Mettre en œuvre les méthodes, les techniques et les outils d'intervention les plus appropriés et adaptés aux situations rencontrées. • Capacité 6.5 : Evaluer les méthodes, les pratiques, les actions entreprises, les résultats des actions et les effets du processus d'intervention. • Capacité 7.4 : Ajuster ses relations professionnelles en fonction des enjeux et des contextes. • Capacité 8.3 : Promouvoir la culture et la participation culturelle dans une perspective d'émancipation. • Capacité 8.4 : Développer la créativité. • Capacité 8.5 : Mettre en débat les questions sociales actuelles et émergentes.

3A42I - Méthodologie de la recherche appliquée au TFE

Volume Horaire	Crédits ECTS	Période	Pondération AA
18	2	Q.1 & Q.2	0 points

Titulaire(s) : Danièle Peto - d.peto@isfsc.be

Descriptif de l'activité :

Le cours vise à prolonger les compétences de recherche des premières années du BAC AS en présentant à l'étudiant une série de postures et d'outils de recherche, essentiellement qualitatifs. Ceux-ci doivent permettre de comprendre les différentes places possibles à donner à l'intuition, l'observation, la pratique ainsi qu'au regard théorique distancié.

Il s'agit :

- 1 de découvrir différentes manières de lancer une recherche qualitative et de connaître, pour chacune de ces approches, les impératifs techniques et méthodologiques ;
- 2 de percevoir que « les temps de la recherche », c'est-à-dire les étapes qui la ponctuent, sont propres à chaque porte d'entrée choisie ;
- 3 de prendre conscience des spécificités de la recherche en travail social et des différents types de savoir qu'elle mobilise.

Le cours présente ainsi des approches représentatives de différentes postures de recherche. Des travaux seront réalisés en séance afin que les étudiants puissent concrètement percevoir les spécificités de ces approches et ce qu'elles impliqueraient pour leurs propres projets. Cependant, ces exercices ne préjugent en rien des choix que l'étudiant fera, par ailleurs et en concertation avec son promoteur, pour son Travail de fin d'études.

Contenu minimal :

Après une rapide remise en mémoire des grandes lignes des enseignements des années précédentes, le contenu de ce cours s'articulera autour d'une série de questions. Toutes, elles ont en commun d'interroger à la fois la manière de poser un regard rigoureux sur des matériaux divers et variés et la manière d'aller chercher le matériau à traiter lorsqu'il n'est pas déjà disponible.

Voici les questions retenues :

- qu'est-ce que la « construction de l'objet de recherche » ?
- que faire avec ses représentations ?
- comment développer la dimension analytique du TFE ?
- que faire des observations réalisées ?
- comment réaliser et exploiter un entretien ?
- comment travailler le changement ?

Acquis d'apprentissage :

Au terme de l'AA, l'étudiant sera capable de mener une recherche en travail social autour d'un thème bien défini et sur base d'une méthodologie de recherche précise dont il aura pleinement conscience.

Eval. Janvier

/

Eval. Juin

Réalisation travaux et/ou présence au cours (cfr modalités précises distribuées en début d'année)

2ème session

Travaux

Eval. Plan B

Plan B = Plan A

Support(s) de cours :

Ouvrages de références signalés en séances. Dias et schémas utilisés en séances disponibles sur Teams.

Discipline : Méthodologie du service social et des sciences sociales

Compétence(s) évaluée(s) :

- Compétence 1 : Etablir une communication professionnelle.
- Compétence 2 : Interagir avec son milieu professionnel.
- Compétence 3 : Inscrire sa pratique dans une réflexion critique, citoyenne et responsable.
- Compétence 4 : Identifier, analyser et questionner les contextes sociétaux pour en comprendre les enjeux.
- Compétence 5 : Identifier et analyser les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés.
- Compétence 6 : Elaborer, mettre en œuvre et évaluer avec les personnes, les groupes et les communautés un processus d'intervention sociale.
- Compétence 7 : Construire, développer et gérer des relations professionnelles avec les personnes, les groupes et les communautés.
- Compétence 8 : Soutenir et promouvoir le changement social et l'innovation.

Capacité(s) évaluée(s) :

Capacité 1.4 : Adopter le langage professionnel du secteur. • Capacité 1.5 : Rédiger, synthétiser et argumenter. • Capacité 3.1 : Construire son identité professionnelle. • Capacité 3.2 : Interroger, évaluer et ajuster sa pratique et son positionnement. • Capacité 3.3 : Exercer un jugement professionnel. • Capacité 4.1 : Repérer et décrire les données multidimensionnelles des contextes d'intervention et leur évolution. • Capacité 4.2 : Identifier, décoder et articuler les courants de pensée en présence, leurs principes et leurs valeurs. • Capacité 4.3 : Questionner les données, les courants de pensée et élaborer des hypothèses de compréhension. • Capacité 4.4 : Construire un regard critique. • Capacité 5.4 : Etablir des relations entre les éléments constitutifs de la situation en vue d'élaborer un processus d'intervention. • Capacité 6.2 : Mettre en œuvre les méthodes, les techniques et les outils d'intervention les plus appropriés et adaptés aux situations rencontrées. • Capacité 6.5 : Evaluer les méthodes, les pratiques, les actions entreprises, les résultats des actions et les effets du processus d'intervention. • Capacité 7.4 : Ajuster ses relations professionnelles en fonction des enjeux et des contextes. • Capacité 8.3 : Promouvoir la culture et la participation culturelle dans une perspective d'émancipation. • Capacité 8.4 : Développer la créativité. • Capacité 8.5 : Mettre en débat les questions sociales actuelles et émergentes.

3AU5I - Changements sociétaux et enjeux solidaires

Crédits ETCS	5	Implantation	ISFSC - Rue de la Poste 111 - 1030 Bruxelles		
Volume Horaire	66	Niveau CFC	6	Période	Q.2
Langue(s)	français				
Cycl	Bachelier - Assistant social				
Niveau	Bloc 3	Pondération de l'UE	100 points		
Obligatoire/Option	Obligatoire				
Responsable UE	Alain Dubois - a.dubois@isfsc.be				

Cette UE est composée de 3 AA :

3A51I - Enjeux des institutions et des politiques sociales

3A52I - Philosophie sociale

3A53I - Économie sociale et solidaire

Cohérence de l'UE : les AA de cette UE sont associées soit en raison de leur cohérence disciplinaire, soit en raison de la complémentarité des compétences et des capacités qu'elles évaluent.

Prérequis / Co-requis : Aucun

Critère de réussite de l'UE : La cotation globale de l'UE se fait en calculant la moyenne arithmétique pondérée des notes obtenues aux AA.

3A51I - Enjeux des institutions et des politiques sociales

Volume Horaire	Crédits ECTS	Période	Pondération AA
24	2	Q.2	40 points

Titulaire(s) : Alain Dubois - a.dubois@isfsc.be

Descriptif de l'activité :

Comprendre et analyser les politiques de sécurité sociale ou celles établies à l'égard de populations ciblées (ou encore des politiques telles que l'accueil de l'enfant, le logement), et les institutions chargées de les mettre en œuvre. Contenu minimal: Présentation de l'hypothèse générale de transformation des sociétés nationales industrielles en sociétés « ethniques » post-industrielles. Les conséquences politiques et sociales de cette transformation : le fédéralisme, l'exercice des compétences par les différentes entités de l'Etat fédéral belge, la prééminence du clivage communautaire, la dissociation du politique et du social... Enjeux et problèmes concrets : 1. des mécanismes de redistribution des revenus aux revendications de reconnaissance (suivant la culture, le genre...); 2. famille, temps et mobilité ; Etc.

Acquis d'apprentissage :

Au terme de l'activité d'enseignement, l'étudiant(e) sera capable de :

- comprendre les enjeux des politiques sociales pour les institutions ;
- situer les alternatives d'économie sociale et solidaire dans leur contexte socio-économique, politique, administratif et culturel.

Eval. Janvier

/

Eval. Juin

Examen écrit

2ème session

Examen écrit

Eval. Plan B

Plan B = Plan A

Support(s) de cours :

Discipline : Sciences politiques

Compétence(s) évaluée(s) :

- Compétence 2 : Interagir avec son milieu professionnel.
- Compétence 4 : Identifier, analyser et questionner les contextes sociétaux pour en comprendre les enjeux.

Capacité(s) évaluée(s) :

- Capacité 2.1 : Identifier les acteurs et les réseaux et en comprendre la culture, les positionnements et les stratégies.
- Capacité 4.1 : Repérer et décrire les données multidimensionnelles des contextes d'intervention et leur évolution.
- Capacité 4.2 : Identifier, décoder et articuler les courants de pensée en présence, leurs principes et leurs valeurs.
- Capacité 4.3 : Questionner les données, les courants de pensée et élaborer des hypothèses de compréhension.
- Capacité 4.4 : Construire un regard critique.

3A52I - Philosophie sociale

Volume Horaire	Crédits ECTS	Période	Pondération AA
24	2	Q.2	40 points

Titulaire(s) : Stéphane Godefroid - s.godefroid@isfsc.be

Descriptif de l'activité :

La philosophie sociale a pour objet le « donné social », compris comme ce qui relève de la réalité collective, du vivre ensemble, des pratiques partagées... Elle inclut l'examen de questions de type ontologique (Qu'est-ce que la société ? L'homme est-il un être fondamentalement sociable ?), épistémologique (L'objectivité en sciences sociales est-elle possible ?), axiologique (L'aide sociale doit-elle être accordée aux sans-papiers ? Au nom de quoi des modèles de vie collective seraient-ils plus désirables ou estimables que d'autres ?)... Dans un contexte où les tensions entre visées universalistes et visées particularistes semblent de plus en plus fortes, nous nous pencherons sur quelques débats actuels qui incitent à s'interroger sur le sens et les enjeux du vivre ensemble. Par exemple, - La déclaration universelle des droits de l'homme est-elle critiquable ? Une application différenciée de ses principes est-elle juste ? Que penser de ses versions culturalistes ?... - Doit-on mener des actions ou des politiques en fonction de l'importance des bénéfices à en retirer, d'une distribution égale des bénéfices ou en accordant la priorité aux plus démunis ?... - De nouveaux types de participations ou de projets collectifs émergent : habitats groupés, jardins collectifs, villes en transition, simplicité volontaire... Qu'est-ce qui caractérise ces nouveaux modes de vie en société, ces nouvelles manières de penser le social ?... Mener une réflexion philosophique sur ces questions nécessite de conceptualiser les notions de liberté, d'égalité, de solidarité ou de justice, et d'exposer différentes conceptions politiques du vivre ensemble (utilitarisme, libéralisme, libertarisme, socialisme, marxisme, etc.). L'objectif du cours consiste à rendre les étudiants davantage capables de bousculer les idées toutes faites, de déconstruire les pseudo-évidences, d'interroger certains principes au cœur de leur pratique professionnelle, de fonder rationnellement la nécessité d'être des acteurs de changement social.

Contenu minimal :

- Questions d'actualité (cf. Objectifs généraux)
- Conceptualisation de liberté, égalité, solidarité, justice
- Conceptions du vivre ensemble selon les approches politiques utilitariste, libérale, libertaire, socialiste, marxiste... Examen critique de questions d'actualité par les étudiants (travail de groupe).

Acquis d'apprentissage :

Au terme de l'activité d'enseignement, l'étudiant(e) sera capable de :

- se positionner par rapport à une alternative d'économie sociale et solidaire sur base de divers paramètres;
- questionner le travail social et les méthodes d'intervention sociale en regard des enjeux politiques, économiques et sociaux identifiés et traités dans le cours.

Eval. Janvier

/

Eval. Juin

Examen écrit

2ème session

Examen écrit

Eval. Plan B

Examen écrit

Support(s) de cours :

Notes de cours des étudiants

Discipline : Philosophie, déontologie et Histoire

Compétence(s) évaluée(s) :

- Compétence 2 : Interagir avec son milieu professionnel.
- Compétence 4 : Identifier, analyser et questionner les contextes sociétaux pour en comprendre les enjeux.

Capacité(s) évaluée(s) :

- Capacité 2.1 : Identifier les acteurs et les réseaux et en comprendre la culture, les positionnements et les stratégies.
- Capacité 4.1 : Repérer et décrire les données multidimensionnelles des contextes d'intervention et leur évolution.
- Capacité 4.2 : Identifier, décoder et articuler les courants de pensée en présence, leurs principes et leurs valeurs.
- Capacité 4.3 : Questionner les données, les courants de pensée et élaborer des hypothèses de compréhension.
- Capacité 4.4 : Construire un regard critique.

3A53I - Economie sociale et solidaire

Volume Horaire

18

Crédits ECTS

1

Période

Q.2

Pondération AA

20 points

Titulaire(s) : Nabil Sheikh Hassan - n.sheikh Hassan@isfsc.be

Descriptif de l'activité :

Cours magistraux, avec alternance d'applications, d'analyse de cas et de théories.

- Fondements de l'économie sociale et solidaire (coopératives, associations, ...)
- Panorama, acteurs
- Principes
- Défis

Acquis d'apprentissage :

Au terme de l'activité d'enseignement, l'étudiant(e) sera capable :

- de définir et comprendre les concepts et enjeux liés à l'économie sociale et solidaire
- analyser les opportunités et les défis qui se posent à l'économie sociale et solidaire
- appliquer les concepts à un exemple d'institution de l'économie sociale et solidaire.

Eval. Janvier

/

Eval. Juin

Examen écrit

2ème session

Examen écrit

Eval. Plan B

Plan B = Plan A

Support(s) de cours :

Slides. Eventuel livre de référence et bibliographie disponible dans les slides

Discipline : Economie

Compétence(s) évaluée(s) :

- Compétence 2 : Interagir avec son milieu professionnel.
- Compétence 4 : Identifier, analyser et questionner les contextes sociétaux pour en comprendre les enjeux.

Capacité(s) évaluée(s) :

- Capacité 2.1 : Identifier les acteurs et les réseaux et en comprendre la culture, les positionnements et les stratégies.
- Capacité 4.1 : Repérer et décrire les données multidimensionnelles des contextes d'intervention et leur évolution.
- Capacité 4.2 : Identifier, décoder et articuler les courants de pensée en présence, leurs principes et leurs valeurs.
- Capacité 4.3 : Questionner les données, les courants de pensée et élaborer des hypothèses de compréhension.
- Capacité 4.4 : Construire un regard critique.

3AU6I - Questions spéciales en travail social

Crédits ETCS	5	Implantation	ISFSC - Rue de la Poste 111 - 1030 Bruxelles		
Volume Horaire	57	Niveau CFC	6	Période	Q.2
Langue(s)	français				
Cycle	Bachelier - Assistant social				
Niveau	Bloc 3	Pondération de l'UE	100 points		
Obligatoire/Option	Obligatoire				
Responsable UE	Sandrine David - s.david@isfsc.be				

Cette UE est composée de 5 AA :

- 3A61I - Santé mentale : psychopathologie, cultures et santé
- 3A62I - Villes, politiques et travail social
- 3A63I - Art, culture et démocratie
- 3A64I - Questions sur la famille
- 3A65I - Travail social de rue

Cohérence de l'UE : les AA de cette UE sont associées soit en raison de leur cohérence disciplinaire, soit en raison de la complémentarité des compétences et des capacités qu'elles évaluent.

Prérequis / Co-requis : Aucun

Critère de réussite de l'UE : La cotation globale de l'UE se fait en calculant la moyenne arithmétique pondérée des notes obtenues aux AA.

3A61I - Santé mentale : psychopathologie, cultures et santé

Volume Horaire	Crédits ECTS	Période	Pondération AA
36	3	Q.2	60 points

Titulaire(s) : Marie Couvert - m.couvert@isfsc.be, John Paulet - john.paulet@isfsc.be

Descriptif de l'activité :

Objectifs généraux :

Sensibilisation des étudiants aux différentes modalités de la souffrance psychique. Dans l'espace de la rencontre avec l'autre, l'étudiant, futur AS, doit pouvoir identifier cette souffrance, en repérer les enjeux et se questionner afin d'adopter une position qui en tienne compte. La psychopathologie, éclairée par les repères psychodynamiques, vient ouvrir un champ de réflexion et de compréhension de la souffrance psychique là où la psychiatrie se cantonnait à un travail essentiellement descriptif et classificatoire. Du coup c'est une vision de la personne et du sujet en souffrance qui se trouve modifiée. La souffrance psychique, les maux de l'âme, sont considérés comme des créations et des solutions du sujet en réponse à des conflits internes ou des événements de vie là où ils étaient appréhendés en termes de déficits, d'anomalies, de déviations.

Acquis d'apprentissage :

Au terme de l'activité d'enseignement, l'étudiant(e) sera capable :

- de repérer dans les différentes formes de souffrance psychique la problématique ou le conflit qui anime le sujet ;
- de saisir et comprendre l'enjeu des mécanismes de défense dans l'économie psychique et d'inférer une position professionnelle qui tienne compte de la singularité du sujet ;
- d'expliquer que le dispositif ethno-psychiatrique est une métaphore permettant au praticien de métisser les systèmes thérapeutiques et de traduire une problématique psychosociale par la création d'un dispositif singulier.

Eval. Janvier

/

Eval. Juin

Examen écrit + travail écrit

2ème session

Examen écrit + travail écrit

Eval. Plan B

Plan B = Plan A

Support(s) de cours :

Exposés magistraux, débats, illustrations via vidéos, extraits radio, textes, création d'un dispositif à l'image de l'ethnopsychiatrie et de ses techniques au sein de la classe et création/utilisation de « fiche de conduite » - documents sur Teams.

Discipline : Sciences psycho-médico-sociales

Compétence(s) évaluée(s) :

- Compétence 1 : Etablir une communication professionnelle.
- Compétence 5 : Identifier et analyser les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés.

Capacité(s) évaluée(s) :

- Capacité 1.1 : Choisir les outils de communication adaptés aux publics et propres aux services.
- Capacité 5.2 : Identifier les ressources et compétences potentiellement mobilisables des personnes, des groupes et des communautés.
- Capacité 5.3 : Relier les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés avec le contexte social dans lequel elles s'inscrivent.

3A62I - Villes, politiques et travail social

Volume Horaire	Crédits ECTS	Période	Pondération AA
21	2	Q.2	40 points

Titulaire(s) : Lionel Francou - l.francou@isfsc.be

Descriptif de l'activité : cours à choix

Durant les dernières décennies, les évolutions des politiques publiques ont conduit à une complexification du travail social. Les CPAS n'ont plus le monopole de l'action sociale, désormais partagée avec des associations financées par les pouvoirs publics (cohésion sociale, maraudes sans-abris...) et avec des services communaux (gardiens de la paix, éducateurs de rue...).

En ville, particulièrement, les politiques publiques souhaitent désormais résoudre les problèmes sociaux en se focalisant sur des populations (sans-abris, analphabètes, étrangers ne parlant pas français ou néerlandais, jeunes, chômeurs...) et des territoires (quartiers populaires et immigrés, quartiers « à rénover »...) jugés prioritaires et particulièrement problématiques du fait d'une concentration de difficultés.

Au plus près des usagers, les intervenants sociaux qui travaillent dans ces dispositifs doivent adapter leurs pratiques professionnelles à la réalité de leurs publics et à des difficultés nouvelles, qui ne se limitent pas à la logique d'activation des usagers (travail avec des groupes, interconnaissance forte, difficulté à mesurer les effets de son action, manque de stabilité professionnelle...).

Ce séminaire a pour objectif de présenter aux étudiants le paysage de l'action sociale menée à travers la Région de Bruxelles-Capitale en s'intéressant aux métiers de l'intervention sociale qui prennent le territoire local comme terrain de jeu.

Le cours traite principalement des trois thématiques suivantes, à travers des exposés théoriques, la venue de plusieurs intervenants extérieurs et la réalisation d'une courte visite de terrain (précédée d'un cours méthodologique), menant ensuite à des échanges informels en séminaire :

- 1) la ville : le cours se penche sur les caractéristiques d'une ville comme Bruxelles, un lieu de vie, un espace de rencontre et un espace physique, qui influence les problèmes sociaux qui y sont rencontrés ;
- 2) les politiques sociales urbaines : le cours invite à décrypter les différentes façons dont les politiques publiques tentent de répondre à ces problèmes, en se focalisant sur des territoires spécifiques, en prenant des mesures visibles et, souvent, dans l'urgence ;
- 3) le travail social : le cours porte sur les transformations du travail social et des métiers qui y sont liés dans ces politiques (animateurs, intervenants sociaux...), exigeant plus de proximité de la part des travailleurs et plus de participation de la part des usagers.

Acquis d'apprentissage :

Au terme de l'activité d'enseignement, l'étudiant(e) sera capable :

- d'analyser un contexte urbain ainsi que son influence sur la vie sociale et le travail social ;
- de comprendre les mécanismes de territorialisation des politiques publiques et la transformation des formes d'intervention sociale qu'ils provoquent ;
- de situer un dispositif ou une pratique professionnelle par rapports aux politiques sociales territorialisées (prévention, cohésion sociale, revitalisation urbaine...).

Eval. Janvier

/

Eval. Juin

Travail écrit

2ème session

Travail écrit

Eval. Plan B

Plan B = Plan A

Support(s) de cours :

Document sur Teams

Discipline : Méthodologie du service social et des sciences sociales

Compétence(s) évaluée(s) :

- Compétence 1 : Etablir une communication professionnelle.
- Compétence 5 : Identifier et analyser les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés.

Capacité(s) évaluée(s) :

- Capacité 1.1 : Choisir les outils de communication adaptés aux publics et propres aux services.
- Capacité 5.2 : Identifier les ressources et compétences potentiellement mobilisables des personnes, des groupes et des communautés.
- Capacité 5.3 : Relier les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés avec le contexte social dans lequel elles s'inscrivent.

3A63I - Art, culture et démocratie

Volume Horaire	Crédits ECTS	Période	Pondération AA
21	2	Q.2	40 points

Titulaire(s) : Sandrine David - s.david@isfsc.be

Descriptif de l'activité : cours à choix

Le cours propose une réflexion sur la notion de culture(s), de son articulation avec le politique et les pratiques de travail social. Au travers d'une approche des Beaux-Arts et des techniques d'expression dans le travail social, le cours interrogera et replacera la question de l'art et de la créativité dans la vie sociale et dans les pratiques sociales. Bref, (en quoi) l'art et la culture sont-ils de puissants vecteurs de démocratie ?

Contenu minimal :

Le cours présente trois parties :

1/ Un aperçu de la culture et des beaux-arts.

2/ Par des rencontres avec des artistes (et/ou avec le « monde de la culture ») et des associations utilisant les techniques d'expression comme méthodes d'intervention, l'étudiant sera amené à identifier les enjeux liés à la culture et aux arts à Bruxelles et/ou en Wallonie.

3/ A travers différents exercices (visites d'expositions, de musées, de théâtres, etc.), l'étudiant sera invité à interroger sa propre créativité et à repérer les supports au travers desquels celle-ci peut s'exprimer et ainsi accroître sa culture générale.

Acquis d'apprentissage :

Au terme de l'activité d'enseignement, l'étudiant(e) sera capable de :

- comprendre l'articulation entre l'art et la culture avec le politique et les pratiques du travail social.
- d'interroger l'art et la culture comme vecteurs de démocratie

Eval. Janvier

/

Eval. Juin

Participation active au séminaire

+ travail écrit

2ème session

Travail écrit

Eval. Plan B

Plan B + Plan A

Support(s) de cours :

Des notes de cours seront distribuées aux étudiants au fur et à mesure de l'avancée du cours. Des vidéos et articles...

Discipline : Méthodologie du service social et des sciences sociales

Compétence(s) évaluée(s) :

- Compétence 1 : Etablir une communication professionnelle.
- Compétence 5 : Identifier et analyser les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés.

Capacité(s) évaluée(s) :

- Capacité 1.1 : Choisir les outils de communication adaptés aux publics et propres aux services.
- Capacité 5.2 : Identifier les ressources et compétences potentiellement mobilisables des personnes, des groupes et des communautés.
- Capacité 5.3 : Relier les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés avec le contexte social dans lequel elles s'inscrivent.

3A64I - Questions sur la famille

Volume Horaire	Crédits ECTS	Période	Pondération AA
21	2	Q.2	40 points

Titulaire(s) : Danièle Peto - d.peto@isfsc.be

Descriptif de l'activité : cours à choix

Aujourd'hui, la famille ne peut plus être dite à travers une seule image et un seul type de relations entre ses membres. Au contraire, si elle reste un point de référence essentiel dans notre société, elle prend des formes et des figures multiples, elle est parfois questionnée dans sa force institutionnelle et elle voit ses différents membres s'autonomiser et prendre leurs places au sein d'un jeu complexe et mouvant. Or, très souvent, l'assistant social est, de près ou de loin, confronté à la réalité familiale de l'usager. Ce séminaire a dès lors pour objectif d'introduire l'étudiant à une série des transformations majeures qui donnent aux familles d'aujourd'hui leurs caractéristiques diverses. Il a aussi pour objectif de questionner la portée de ces changements. A partir de là, il vise encore à faire apparaître les enjeux propres au travail social liés à ces transformations.

L'activité d'apprentissage se divise en deux temps : les quatre premières séances, plus ex caeteda, fournissent une série de balises théoriques sur chacune des quatre thématiques traitée (cf. contenu minimal) ; les trois dernières séances sont organisées sur le modèle des classes inversées à partir de textes dont les étudiants doivent préparer la lecture.

Contenu minimal : Quatre thématiques générales seront abordées durant ce cours. Selon les années et l'actualité, le contenu spécifique à chaque thématique pourra varier. **1.** La famille, une institution ? A y aborder, pour exemple, les modèles théoriques du couple contemporain et de la famille contemporaine ; l'impact d'un modèle contemporain occidental de la famille dans des familles d'origine culturelle différente ; quel modèle familial pour les familles précarisées ?... **2.** Les formes de la parentalité. A y aborder, pour exemple, les aspects de transmission ; la parenté biologique et sociale ; la parentalité recomposée ; l'homoparentalité... **3.** La place de l'enfant. A y aborder, pour exemple, la question de l'enfant vu comme une personne autonome ; le poids des medias sociaux et d'internet dans l'éducation ; la naissance des « adulescents ». **4.** Le poids des pouvoirs public au sein de la famille. A y aborder, pour exemple, le débat autour de la suppression des allocations familiales dans le cadre d'absentéisme scolaire ; la question des sanctions administratives à partir de 14 ans ; la réalité démographique belge et le lien avec les politiques de natalité et de la petite enfance... De manière générale, chacune de ces thématiques sera, à un moment donné, relue à travers une ou plusieurs questions spécifiquement liées ou associées au métier et à la pratique de l'assistant social.

Acquis d'apprentissage :

Au terme de l'activité d'enseignement, l'étudiant(e) sera capable :

- de repérer et de comprendre une série d'enjeux actuels liés à l'évolution contemporaine des formes familiales
- de questionner sa pratique d'assistant social au regard de ses connaissances des spécificités de la famille contemporaine

Eval. Janvier

/

Eval. Juin

Évaluation continue
+ préparation
d'une séance

2ème session

Présentation écrite de
la préparation
demandée en 1ère
session

Eval. Plan B

Plan B = Plan A

Support(s) de cours :

Il n'y a pas de Notes de cours. Selon les années et les dynamiques propres à chaque séminaire, l'enseignant distribuera des textes en séance et/ou déposera des documents pdf ou des références bibliographiques sur Teams. Un dossier de textes reprenant les textes à préparer pour les trois séances de classe inversée sera disponible (sur Teams et version papier) dès le début du cours.

Discipline : Sociologie

Compétence(s) évaluée(s) :

- Compétence 5 : Identifier et analyser les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés.

Capacité(s) évaluée(s) :

- Capacité 5.3 : Relier les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés avec le contexte social dans lequel elles s'inscrivent.

3A65I - Travail social de rue

Volume Horaire	Crédits ECTS	Période	Pondération AA
21	2	Q.2	40 points

Titulaire(s) : Philippon Toussaint - p.toussaint@isfsc.be

Descriptif de l'activité : cours à choix

Cerner les principales balises méthodologiques et techniques de ce mode d'intervention en travail social. Considérer cette approche par rapport à d'autres modes d'intervention en travail social Envisager les options politiques et philosophiques inhérentes au travail social de rue.

Contenu minimal:

Historique du Travail Social de Rue (Ecole de Chicago, Québec et Belgique).

Pratiques, méthodes et outils du Travail Social de Rue. Contextes et défis du travail Social de rue.

Présentation du Réseau International des Travailleurs Sociaux de Rue.

Acquis d'apprentissage :

Au terme de l'activité d'enseignement, l'étudiant(e) sera capable :

- Saisir les enjeux politiques et philosophiques de l'approche du TSR
- Comprendre les points d'attention essentiels de la méthodologie du TSR

Eval. Janvier

/

Eval. Juin

Evaluation continue + examen écrit

2ème session

Travail écrit

Eval. Plan B

Plan B = Plan A

Support(s) de cours :

Ouvrages de référence communiqués par l'enseignant

Discipline : Méthodologie du service social et des sciences sociales

Compétence(s) évaluée(s) :

- Compétence 1 : Etablir une communication professionnelle.
- Compétence 5 : Identifier et analyser les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés.

Capacité(s) évaluée(s) :

- Capacité 1.1 : Choisir les outils de communication adaptés aux publics et propres aux services.
- Capacité 5.2 : Identifier les ressources et compétences potentiellement mobilisables des personnes, des groupes et des communautés.
- Capacité 5.3 : Relier les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés avec le contexte social dans lequel elles s'inscrivent.